

Un investissement **100% photovoltaïque**

Une souscription **accessible à tous** à partir de 17 677 €HT

Un rendement de **8% annuel**

Des revenus versés **tous les trimestres**

Un cadre fiscal **privilegié**



Un investissement **100% photovoltaïque**

Une souscription **accessible à tous** à partir de 17 677 €HT

Un rendement de **8% annuel**

Des revenus versés **tous les trimestres**

Un cadre fiscal **privilegié**



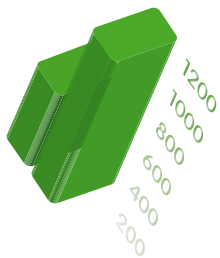
Données

Producteur : SOLABIOS
Fiscalité : Régime B.I.C.
Taux de rendement annuel : 8% (hors frais, annuel)
Zone d'activité : Parc photovoltaïque en exploitation au Sud, Sud-Est de la France
Accords de Kyoto : 1988
Arrêté Ministériel : 2006 prorogé (2012)
Montant minimal : 21 142 € TTC
Frais annuel : 100 €
Récupération de TVA : 3 465 €
Performance annuelle : 8%
Revalorisation annuelle : 1,5%
Avenir : Secteur en croissance

Répartition



Capitalisation sur 10 ans



À 10 ans,
le capital placé double!

Sur 20 ans,
le capital placé, triple!

un investissement 100% éthique

Garanties

Les parcs sont assurés contre le vandalisme, le vol, les dégâts causés et la perte d'exploitation.
 Une garantie constructeur est présente pour 25 ans!
 Un contrat de rachat par EDF de l'électricité produite est signé pour 20 ans.
 Une évolution du tarif de rachat.
 La durée d'utilisation du matériel est de 30 à 35 ans.

Les sites

A : Sélection des sites
 B : Ensoleillement mesuré
 C : Précision du matériel

Les durées

Durée maximale de détention de 20 ans
 Amortissement du capital investi 10 ans
 Sortie à 10 ans à 87% du capital investi

Fiscalité

Régime des B.I.C. (Art. 34-35 et suivants du C.G.I.)

B.I.C. non professionnel : T.S., B.N.C.

L'adhérent investisseur ne doit pas être inscrit au R.C.S., ni retirer l'essentiel de ses revenus de cet investissement.
 Amortissement de l'investissement sur 10 ans (10% / an), il en résulte des revenus nets d'impôts sur la durée de cet investissement.

B.I.C. professionnel : E.I., société de l'I.R.

L'adhérent investisseur (personne morale ou physique) inclut l'investissement à son activité et peut, s'il le souhaite, amortir sur 12 mois (Art. 39AB du C.G.I.).
 Dans les 2 cas, l'option Micro B.I.C. (vente) est possible.

Sortie de la société

Ce montage bénéficie d'une promesse de rachat à 10 ans.
 L'objectif est de servir des revenus de 8% revalorisés à 1,5% l'an.

La société Solabios est partie prenante à l'opération avec les investisseurs.

Solabios

Leader sur le marché des investissements photovoltaïques

17, rue Duphot — 75001 Paris

Número Azur : 0 811 090 230 (prix d'un appel local) — Fax : 01 45 63 00 83

E-mail : info@solabios.com — Site internet : www.solabios.com